L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No [illegible] rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 SEPTEMBRE 1880.

INSTITUTIONS.

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans, Lne.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.
Outre les professeurs attachés à l'établissement, M. J. [illegible] leçons de mathématiques, et M. A. Portier de langue française.
Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfége.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2mDMaJ

COLLEGE DE SPRING HILL,
PRES MOBILE, ALA.,
Sous la direction des Pères Jésuites.
La cinquante-et-unième session annuelle commence le 1er octobre 1880.
CETTE INSTITUTION, fondée en 1830, et jouissant des priviléges d'une Université, est en état de donner la meilleure éducation classique et commerciale.
Conditions: Pension et Enseignement par an, $300.
S'adresser, pour plus de détails, au Rév. JNO. A. DOWNEY, Président.
1er sept—au3oct

St-Stanislaus Commercial College,
Bay St-Louis, Miss.
LA réouverture de cette Institution aura lieu le 15 SEPTEMBRE.
Pour informations, s'adresser à St-Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou au Président.
1er sept—1m FRERE FLORIMOND.

JEFFERSON ACADEMY,
No 95 rue Condé, entre les rues Bourbon et Dauphine.
LES cours de 1880-81 de cette institution commenceront le MERCREDI, 1er septembre. Enseignement des langues française et anglaise et diverses branches usuelles à des prix modérés. Pour prospectus, etc., s'adresser à l'Académie.
WILLIAM HENRY, Principal.
25 août—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE,
(Anciennement Institut D'Aquin.)
128..........Esplanade..........128
L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. SOLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 22août

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,
273 rue Dauphine.
LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 1 août—3m

Académie des Saints-Anges
Sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Encoignure rues Rempart et [illegible], 3me District.
Ouverture le 1er septembre.
CONDITIONS:
Les élèves nouvellement admises, le prix se règle du jour de leur entrée.
Le prix principal de la pension et de l'instruction en français et en anglais, est par trimestre de $54 00. Celui de la demi-pension de $27 00. Les frais d'entrée à verser pour la première année seulement, sont pour la pension de $10 00. Les frais accessoires se règlent comme il suit par trimestre:

Blanchissage	$ 9 00
Bains pendant l'été	2 00
Fournitures de bureau	1 50
Langue allemande	12 00
Musique vocale	9 00
Piano: leçons et instrument	24 00
Tapisserie et broderie	3 00
Dessin	12 00
Peinture	15 00
Fleurs artificielles	12 00
Pension et blanchissage pendant les vacances	48 00

12 août—1m

WELL PARK BREWERY
TRADE MARK
T
TENNENT'S
PALE ALE
LA PLUS GRANDE [illegible]
Brasserie du Monde
Qui mette en bouteilles,
A vendre, en entrepôt ou droit payé, par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales: Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales. Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

L. O. DESFORGES, Nlle-Orléans. WM. J. MONTAGNET, Nlle-Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal COMPANY;
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnées aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St-Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

Avis Spécial.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et clients que, par suite d'arrangements pris avec la maison A. LAMBERT & CIE, à partir du 15 courant, on le trouvera au landing de ces messieurs, sur la levée, au pied de la rue du Quartier. Les ordres qui lui ont été confiés, soit à lui personnellement,—ou à ses solliciteurs, seront exécutés avec promptitude—par la maison. Les ordres qui seront laissés à son ancien bureau No 14 Carondelet, ou à celui de A. L. & CIE., recevront toute son attention.
B. W. HERBARD.
[illegible] août

CHARBON.
CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, Dépôt encoignure Chartres et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix sui[vants], délivré:
[illegible] ....45c par baril.
[illegible]

Dentistes.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258..........Chartres..........258
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts. pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boite. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 22 déc—1an. dim. mar jeu.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

Dr. F. SAHUQUE & SON,
DENTISTES,
59..........Bourbon..........59
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce, aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.
4 mars—1an D Mer V

Dr. HENRI SAUVÉ,
Autrefois de la Nlle-Orléans,
Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.
30 juin—3 mois.

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
94..........Rue des Français..........94
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
28 fev—1 an. mar jeu dim.

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les [illegible] extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par les plus habiles ouvriers. Nous garantissons tout. Nous ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 180—1 an

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIRNEY
Entrepreneur de pompes funèbres,
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an D M J

BASIL BARES,
DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St-Philippe.
N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
25 juillet—2m—DMarJ.

Aux réclamants français.
MME Vve JULES AUOUSTE BARQ a l'honneur d'annoncer à messieurs les réclamants français qui ont confié leurs réclamations à feu son mari qu'elle arrive de Washington avec des [illegible]. Il serait très ur[gent] [illegible] 115 1/2 rue Thalie, entre Constance et Annonciation, de midi à trois heures, même les dimanches. 10 août—1m MarJD

Réclamations Francaises.
LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
20 juil—3m P. O. boite 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus
par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—6m

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
P.C.Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Chassis et de Jalousies, Bois [dé]coupé, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an. DMarV

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS
Coin Vieille-Levée et Bienville,
8 juil 80—1an Nlle-Orléans.

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE...434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigare de clients à $16 le millier et au-dessus.
28 avril—6m—DMarJ

Importation directe de Cigares de la Havane et de Feuilles de Tabac.
UN vaste assortiment de cigares de la Havane d'importation récente, comprenant les marques les plus choisies telles que: La Escepcion, Partagas et Majagua; aussi une grande quantité de feuilles (fillers) de la Havane en entrepôt ou droits payés, à vendre par
L. FAGET,
Successeur de F. MASIUS,
159 RUE DE LA COMMUNE.
15 sout—1m DMerV

LES HERITIERS DE J. LEVOIS
133 rue du Canal.
ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de
Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.
IMPORTÉS PAR EUX.
A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—

Notice de dissolution de société.
LA société existant jusqu'ici entre HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES et JOS. B. WILLIAMS, agent, sous la raison sociale DENEGRE, DESFORGES & Cie., a été dissoute par limitation de temps, le 1er juillet 1880, et W. A. BOYLE, coin Gravier et Carondelet, est autorisé à liquider les affaires de la maison.
HENRY DENEGRE,
L. O. DESFORGES,
JOS. B. WILLIAMS, Agent.
N.-O. 1er juillet 1880.

Par suite de la dissolution ci-dessus, les soussignés ont aujourd'hui formé une société en vue de faire le commerce de Charbon en gros et en détail. Leur Bureau est situé au coin des rues Carondelet et Commune. Leur chantier sera établi au No 293 de la rue des Remparts et leur landing au coin de Port et Levée.
Ils sollicitent la continuation du patronage jusqu'ici accordé à la maison DENEGRE, DESFORGES & Cie.
HENRY DENEGRE,
GABRIEL VILLERE.
Ce dernier autrefois employé dans la maison A. Lambert & Cie.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.
A 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer.
Géal. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.
DR A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident. Bureau, 149 rue du Canal. Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.
Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cuve) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison; amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.
CHAS. E. SMEDES & CO,
18 juillet— Propriétaires.

Mme A. BABUT,
Pension Française à Chicago.
111 Dearborn street, coin Ohio street.
Table de premier ordre,—cuisine française. Chambres garnies, meublées avec goût, pour messieurs et familles sans enfants.
Références: Ed. CARREY, consul de France; Ch. HENROTIN, consul de Belgique.
21 août—15 f

PENSION PRIVÉE,
193..........RUE ROYALE..........193
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.
MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce. Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

MONTROSS HOUSE,
BILOXI, Miss.
P.J. MONTROSS,
PROPRIÉTAIRE.
OUVERT pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.
L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.
Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.
Pour plus amples informations s'adresser à
P. J. MONTROSS,
Propriétaire.
30mai—4 mois.

HOTEL WEST END,
NOUVEAU LAC.
Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.
F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, LNE.
CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre, faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle-Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters, polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.
Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camelia" et "Héroïne," mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.
18juil—

CHARLES JACQUES,
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.
DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours. Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin. Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13av

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart
A vendre au détail
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
Californie Zinfandel No 1	80
No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau de vie, &c.
Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC,
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse,
entre St. Louis et Conti.
15août—2m

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.
VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de [illegible] le gallon. 10 mars—1an

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme	Gouazé Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbelet Mr	Hiegel Mr et Mme
Barblet Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bonvard Mme Vve	Juven Eugène
Beaume Jean	Layan Jean Pierre
Bailebon Louis	Lechec Arthur
Bouselle Mme Vve	Lamica Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bouches Emile Pierre George	LeBorgne Vincent
	Lefèvre Désiré
Bégué Mr	Lacase Joseph
Barbessan Jean	Mouren Provensal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Meriast Louis
Catonet Mme	Montblanc Hri. Léonard
Cronchet François	Mazure Louis
Chapin Gustave	Mertz Vve Louis
Coste Vve	Majastre Pierre
Combray (notaire)	Oger René
Cervaizier Joseph	Pasé Adolphe
Courtiade Eugène	Perpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme Edouard	Peyret Jean
	Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Raimond Julien
Dumas François E.	Renonard Emile
Ditzé Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Sisteo Jean
	Souillard Jean-Baptiste
Duc Mme Vve	Stockien Pierre
Eschenlau Gérard	Souchet Marie Victoire
Fermiga Mariette	Songeon Hélice
Feuillassier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Fournal J.	Tabellier née Marceline Vincent
Frémaux Stéphanie	Wolf Mme Henri
Goetsch Léontine [illegible]	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 14 Septembre 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE I.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
[illegible] 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 14 Septembre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
- Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
- Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
- Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à......$110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 14 Septembre 1880
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des escrocs.

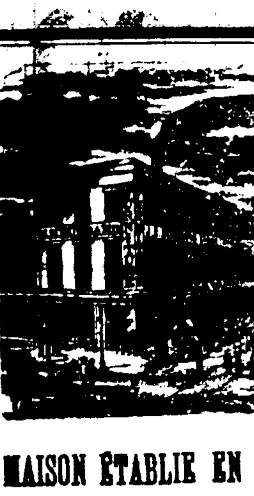

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS DE MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

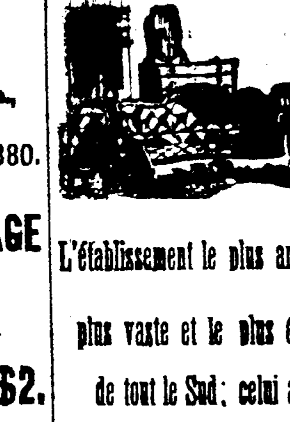

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

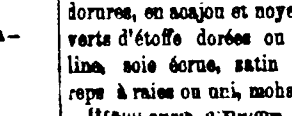

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotoline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Housses pour couvrir les meubles, — derniers genres.

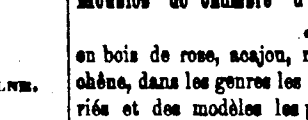

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

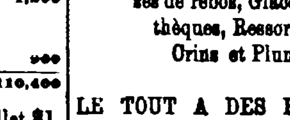

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

S. Guinault pour l'usage etc., vs. Jules Buisson et als.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,574—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 8 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Deux lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, designés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité 131 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17, vingt-deux pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur, qui est en usage commun avec les deux lots qui font face à la rue Félicité, et le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Félicité, cent trente-cinq pieds deux pouces une ligne sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 16, et quarante-trois pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond, cuisine avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets, deux citernes, lieux d'aisance, cour en partie pavée, etc.
2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste-Marie, Nouveau Camp, mesurant à peu près trente trois pieds sur la base et soixante pieds huit pouces de hauteur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 sept—7,14,21,28—oct,5,8

John McCaffrey vs Mrs. Ellen Alexander.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 44,980.—En vertu d'un writ de fieri facias au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendance qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Girod, Franklin, anciennement St. Pierre, et Lafayette, anciennement Hevia, et désigné par le No vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la ville le 20 janvier 1832, et déposé pour référence dans le bureau de Felix de Armas, anciennement notaire en cette ville, selon lequel plan le dit lot mesure au pied américain trente deux pieds de face à la dite rue Bassin, anciennement St. John, sur une profondeur de cent vingt huit pieds trois pouces et cinq lignes sur un côté et cent vingt huit pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté attenant au lot No vingt cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10 17 24 31—sept 7 11

Henry Lochte versus John Hogan, Tuteur de Ann Murphy et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 79.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, anciennement Du plantier, Magazine, Gaiennie et Constance, le dit lot mesure au pied américain vingt neuf pieds, huit pouces trois lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et vingt sept pieds neuf pouces et six lignes dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17août—17 24 31—sept 7 14 18

Hermann Lier vs. les héritiers de J. F. Gaertner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 189.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville MARDI, le 5 octobre 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Sept certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots numéros Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept et Dix de l'îlet No 240, bornés par les rues Mazant, Craps, Français et Grands Hommes selon le plan déposé à l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 29, selon le quel plan les dits lots mesurent chacun trente un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Mazant, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No dix formant l'encoignure des rues Mazant et Grands Hommes.
Etant les mêmes propriétés acquises [illegible] par feu J. F. Gaertner comme [illegible] de la succession de B. D. A. Poydras de Lalande, par acte passé pardevant S. Wagner anciennement notaire, le 14 mai 1859.
Et le lot designé comme lot No Dix acquis de H. P. Wessel par acte passé pardevant A. Mazureau anciennement notaire en cette ville, le 21 avril 1864.
2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro onze dans l'îlet No 12, borné par les rues Grands Hommes, Craps, Mazant et Pierre, selon le plan dressé par A. Persac et déposé à l'étude de A. Buisson, le 21 mai 1833 et déposé à l'étude de O. de Armas notaire en cette ville. Le dit lot mesure quarante quatre pieds de face à la rue Craps, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.
Etant la même propriété acquise par feu J. P. Gaertner de la succession de F. Coudrain, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu notaire, le 27 janvier 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3sept—3 10 17 24—oct 1 5

PAR H. & N. SAMORY.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés foncières.
Terrains rue Dumaine, entre Miro et Tonti Deuxième District de la ville.
Dans l'affaire de Frederic Jaufroid contre ses créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 261.
PAR H. & N. SAMORY, encanteurs — SAMEDI, 2 octobre 1880, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Douane et Canal, Deuxième District de la ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 31 août 1880, pour le compte de la dite faillite:
1° Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, étant désignés par les numéros 6, 7 et 8 sur un croquis fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, le 6 septembre 1862, annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant James Fahey, notaire le 7 mars 1874, ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 6 et 7 sont contigus et ont, chacun, 25 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds, le lot No 8 est contigu au lot No 7 et a 28 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 de 100 pieds et sur une première profondeur sur la ligne opposée, vers la rue Tonti de 85 pieds 1 pouces, et ensuite à angle droit, une seconde profondeur de 11 pieds 6 pouces et 23 pieds 11 pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond.
2° Une portion de terre située dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 15 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, formant la moitié contiguë au dit lot No 6 du lot désigné par le No 5 sur le dit croquis.
3° Une portion de terre située dans le même îlet, sur la ligne du fond des lots ci-dessus décrits, comprenant la portion extrême du lot désigné par le No 9, sur le dit croquis, et mesurant environ 36 pieds 6 pouces et 5 lignes de face sur la ligne qui le sépare du reste du dit lot No 9 qui fait face à la rue Miro à prendre à une distance de 185 pieds de la dite rue Miro sur environ 94 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et 38 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18 sept, octobre 2, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés foncières.
Terrains et bâtisses dans le Second District de la ville de la Nlle Orléans rue Dumaine, entre les rues Miro et Tonti et rue Miro, entre Dumaine et St Philippe.
Dans l'affaire de F. Jaufroid contre ses créanciers No 9889.
Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR H. & N. SAMORY, encanteurs. — SAMEDI, 9 octobre 1880, il sera vendu à midi à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1880 et pour compte de la dite faillite.
1° Trois terrains et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, désignés par les numéros 2, 3 et 4 sur un plan de Louis H. Pilié voyer, daté du 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville, lesquels terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
2° Un terrain situé dans le susdit îlet, mesurant 15 pieds de face à la rue Dumaine et sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds et formant la moitié, contiguë au terrain No 4, d'un terrain désigné par le No 5 sur le plan susmentionné.
3° Un terrain situé dans le susdit îlet mesurant à la mesure américaine 36 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 135 pieds, formant toute la façade sur la rue Miro [illegible] profondeur d'un terrain désigné par le No 9 sur le susdit plan.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux, notaire aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18, oct 2, 9.

W. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
Vaout—90 Lan DMeV

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

Bertrand Saloy vs Brestine Lumhumer, No 124, le même vs La A. Cheret No 123.
DEUXIEME COUR DE VILLE de la Nouvelle-Orléans. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de ville de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au No 130 rue Marais, MERCREDI, 15 septembre 1880, à 11 heures du matin des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Deux lots de meubles et autres articles mobiliers conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans les affaires ci-dessus spécifiées et numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable.
4 sept—

Sambola & Ducros vs. Dr. C. F. Falkenstein et Dame Emilie Clement, in solido.
PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 204.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, Deuxième Cour de Juge de Paix en la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Tchoupitoulas et Tchoupitoulas, MARDI, 7 septembre 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de Bijouterie, décrit dans l'inventaire enliassé dans mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux
ROGER MURPHY,
Constable.
27août—27 sept 7

Mark Delehanty et E. Delehanty, sa femme Mme Flora A. Johnson subrogée, vs. M. S. Titman.
PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 126.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre en mon entrepôt, coin Tchoupitoulas et Toledano, SAMEDI, 11 septembre 1880, à midi, les articles ci-dessous décrits à savoir
17 Réfrigérateurs.
Saisi dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée.
Conditions: Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
31août—31—6,11sept.

A. Sickman vs. Cagle & Perkins.
PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 118.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'enchère publique, au coin des rues Gravier et Sud Remparts, Premier District de cette ville LUNDI, 13 septembre 1880 à midi.
Le contenu d'un laboratoire de chimie saisi dans la cause ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
R. MURPHY,
Constable.
3 sept—3, 8, 12.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marie Antoinette Freyd
Division ——
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 251.—Attendu que Etienne Dubois a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Marie Antoinette Freyd décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1 sept—1,4 9.

Succession de George Ullmayer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 201—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en ont, pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara Ullmayer exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 sept—3 7 12

Succession de William Greevy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 265. Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Richard Y. Hopkins exécuteur testamentaire dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 sept—2 7 11

Succession de Thomas S. Hardee.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 265—Division ——Attendu que Philip Wetmore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu Thomas S. Hardee, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2sept—2 7 11

PAR A. SELLE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Henri C. Story.
Elégante et confortable maison de résidence à deux étages recouverte en ardoises, bâtie spécialement pour résidence de famille, Nos. 149 et 151 rue [illegible].
Terrain de valeur pour bâtir faisant face à la rue Amour.
Magasin de valeur en briques, coin Tchoupitoulas et Gravier, bien connu comme le Woods House.
VINGT QUATRIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE de l'Etat de la Louisiane de la Paroisse de St. Bernard.
PAR ARMAND SELLE Encanteur—Bureaux 50 rue Royale—SAMEDI, 2 octobre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. R. Livaudais, Juge de la Vingt-Quatrième Cour de District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane pour la Paroisse de St. Bernard, en date du 5 août 1880, les propriétés ci-dessous décrites pour le compte de la dite succession.
1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bons Enfants, maintenant St Claude, Victoire ou Histoire et Amour ou maintenant Rempart est désigné par la lettre rouge A sur un plan de Arthur de Armas voyer et ingénieur civil, en date du 20 juillet 1859.
Le dit morceau de terre est composé de trois lots marqués par les lettres noires A, B, C, mesurant au pied américain 91 pieds 2 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur 189 pieds 1 ligne de profondeur sur le côté plus près de la rue Amour ou Rempart et touchant à la propriété du Couvent des Sœurs des Ursulines. 193 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue des Bons Enfants maintenant St Claude, et 92 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Les bâtisses et améliorations comprennent cette bâtisse élégante et solidement construite à deux étages recouverte en ardoises, bâtie spécialement pour résidence de famille et distribuée comme suit: au rez de chaussée un corridor, deux grands salons avec devants de cheminée en marbre, un magnifique lustre à gaz, et dans l'aile sur le côté il y a un fumoir avec devant de cheminée en marbre. Au second étage un corridor contenant des armoires fixées au mur, chambre à bain et lieux d'aisances, deux chambres et un cabinet, une chambre à coucher dans l'aile et quatre autres avec un cabinet, ayant toutes des devants de cheminée en marbre et gaz. L'aile de gauche contient une chambre à desservir, une cuisine, un endroit pour couper le bois. Il y a également le gaz dans l'aile droite au rez de chaussée il y a quatre chambres à feu et installations de gaz, cave, chambre pour charbon et bois.
Au second étage il y a quatre chambres et un cabinet avec devants de cheminées en marbre et installations de gaz. Cette aile communique avec le corps principal de logis au moyen d'un escalier en fer. Dans la cour il y a deux grandes cuves, waterworks, et un puits avec une pompe. Le jardin est très large et en outre des fleurs se trouvent des orangers, des neffiers, des figuiers etc. Il y a dans la cour, près des dépendances, six lampes à gaz. Les trois glaces françaises ne seront pas comprises dans la vente.
2° Un certain lot de terre situé dans le même îlet, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre rouge B ou lettre noire D sur le même plan et comme lot No 2 sur le plan original fait par le voyer de la ville en date du 9 avril 1832 et déposé en l'étude de C. Pollock, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot dans le fond est limitrophe à la propriété premièrement décrite ci-dessus et mesure (au pied américain) 37 pieds de face à la rue Amour ou Rempart sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur du côté près Esplanade, 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre côté et borne la propriété de l'Etoile Polaire, et 39 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.
Les deux premières propriétés ont été acquises par le défunt de la manière suivante, un tiers de la portion de terre de Félix Labatut par acte pardevant J. Cuvillier, notaire, le 14 octobre 1865 et par un jugement de l'ancienne cour de district de la paroisse St. Bernard en date du 6 septembre 1867, la propriété en communauté existant anciennement entre lui et Mme. Marie Amélie Lesseps, sa femme, décédée avant lui, lui a été adjugée et les deux tiers de B. et N. Story, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, au date du 4 avril 1867.
3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Gravier, Commune et Tchoupitoulas, désigné par le lot No 4 sur un plan dudit îlet, dressé par G. T. Dunbar, anciennement voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire de cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Gravier et mesure (au pied américain) selon un plan de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, 23 pieds 11 pouces de face à la dite rue Nouvelle-Levée par 76 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Gravier, 65 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre coté, 20 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Ensemble avec la maison en briques à quatre étages, qui s'y trouve construite dessus.
Cette propriété a été acquise par le défunt par donation de feue sa sœur Anne Eliza C. Story, selon acte de partage passé pardevant A. Mazureau (anciennement notaire) le 14 mars 1859.
Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans à date, portant intérêt à raison de 8 p. 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles, la propriété assurée d'après la valeur des améliorations faites et le transfert d'assurance aux parties intéressées et 5 p. 0/0 (honoraires d'avocat) sur le montant des billets en cas de procédures judiciaires en cas de non-paiement à maturité, le tout inclus, intérêt et assurance (au cas où il aurait été payé, par les dites parties intéressées) les frais d'avocat, garantis par le lieu du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication. Les propriétés premièrement et secondement décrites ont un bail à raison de $60 par mois jusqu'au 30 octobre 1880. La propriété troisièmement décrite a un bail à raison de $125 par mois jusqu'au 30 septembre 1881, et est vendue sujette au dit bail.
Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 août—29—sept 5, 12, 19, 26—oct 2.

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison, Pots de terre avec fleurs et vides, Chassis de serre-chaude, Wagon à 4 roues, etc.
Succession de John Peter Gaerdner.
No 84—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Section B.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale. MARDI, 7 septembre 1880, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au coin des rues Mazant et Grands Hommes, dans le Troisième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Section B, en date du 24 août 1880, les articles ci-dessous décrits, savoir
350 Pots de terre avec plantes et fleurs.
53 Chassis pour serre-chaude.
1 Wagon à quatre roues.
1 Lot Pots de terre vides, Meule, etc.
Conditions—Comptant.
25 août—25 31 sept 4 7

Propriétés de choix dans le Premier et le Second District.
Cette belle résidence et emplacement de commerce populaire No 65 rue Royale.
La résidence et magasin en briques à deux étages au coin des rues Hôpital et Royale.
Ce magnifique magasin en briques à trois étages No 67 rue Front, s'étendant jusqu'à la rue Fulton.
Succession de Gilbert Degeorge.
No 41 947—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 2 octobre 1880, à midi, à l'encan, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu et signé le 26 juillet 1880 par l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Un certain morceau de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Conti et Bourbon, mesurant 20 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ou plus, ou moins, acquis par feu Gilbert Degeorge le 23 janvier 1866 à l'encan à la vente à ce faite le dit jour par Charles Bienvenu alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de Henri C. Millaudon vs Mme Marie Agathe Tamboury et son mari No 25 758 du dossier de la dite cour, l'acte de vente livré par le dit shérif, au dit G. Degeorge a été dûment enregistré dans le bureau des annotateurs de cette ville dans le livre 50 folio 49 et dans le bureau du greffier de la dite Deuxième Cour de District dans le livre des Actes N folio 264. Les améliorations comprennent ce magnifique édifice en briques à trois étages dont le rez-de-chaussée est occupé par un magasin de bijouterie, le deuxième et le troisième étage contenant chacun trois chambres confortables corridor de chaque côté et escalier une cuisine en briques à trois étages contenant six chambres, gaz, cuve, hydrant et cabinets à chaque étage. Cette propriété est située dans une des plus belles rues de la ville et réunit en même temps une résidence confortable avec un emplacement d'affaires rémunératif. La susdite propriété porte le numéro municipal No 65 rue Royale et sera vendue sujette à un bail à Frantz & Opitz à raison de sept cent vingt piastres par an payable mensuellement à savoir $60 par mois et expirant le 31 août 1881.
2° Un certain morceau de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Ursuline et Bourbon et mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Royale sur 103 pieds 11 pouces de profondeur et de façade à la rue Hôpital avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. La dite propriété a été acquise par feu Gilbert Degeorge en vertu d'un transfert de propriété à lui faite par Paul E. Theard conformément à un acte passé devant Oscar Drouet notaire, en date du 7 août 1876. Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages dont le rez-de-chaussée est occupé par un grocer, et la partie supérieure comme maison de résidence qui contient 3 grandes chambres corridor sur le côté et un petit cabinet dans le fond une cuisine en briques à deux étages contenant cinq chambres, cuve, hydrant, cour briquetée et lieux d'aisance à chaque étage.
3° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette désigné par le No 9 sur un plan certifié par Hugh Grant voyer et déposé en l'étude de H. B. Cenas anciennement notaire en cette ville, et mesure 23 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces 4 lignes à la rue Front sur 116 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 8, et 116 pieds 2 pouces 11 lignes sur la ligne de division du lot No 10. Cette propriété fut acquise par feu Gilbert Degeorge par l'achat de la totalité de la dite propriété de société avec Antoine Degeorge, de George et James Lumsden conformément à un acte passé le [illegible] mai 1860 pardevant A. Mazureau anciennement notaire en cette ville. Les améliorations comprennent ce grand magasin en briques à trois étages avec greniers en fer, situé au cœur de la partie commerciale de la ville et offrant tous les avantages comme placement rémunératif.
Termes et conditions—La moitié comptant le reste à un an de crédit pour lequel les acquéreurs devront donner un billet daté du jour de la vente et payable à son ordre et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à l'échéance, garantis par hypothèque et privilége de vendeur sur la propriété vendue et le tout comptant au gré des acquéreurs.
Les acquéreurs devront payer à la signature des actes de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1880 et 5 0/0 en outre à titre de dépôt sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant O. Drouet, aux frais des acquéreurs.
28 août—28 sept 4 11 18 25 Oct 2

Propriété de valeur dans le Sixième District.
Succession de Daniel Wendner No 41 892 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 septembre 1880 à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 juillet 1880, les propriétés ci-dessous décrites à savoir.
1° Une certaine moitié d'îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 51, bornée par les rues Valence, Tchoupitoulas, Cadiz et Perrier, la dite moitié d'îlet mesure 100 pieds de face à la rue Valence, 300 pieds à la rue Perrier, 100 pieds à la rue Cadiz et 300 sur la ligne qui la divise de l'autre moitié du dit îlet et composée des lots Nos 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 19 et 20.
2° Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District dans l'îlet No 40, compris entre les rues Bordeaux, Valence, Chestnut et Plaquemines et désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du dit carré, les dits terrains sont adjacents les uns des autres et mesurent chacun 25 pieds de face rue Chestnut sur 102 de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Chestnut et Bordeaux.
3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District, désigné par le No 8 dans le carré No 40, borné par les rues Bordeaux, Chestnut, Plaquemines et Valence, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.
4° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 7 dans l'îlet No 40 borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Valence et Plaquemine, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.
5° Quatre certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district et l'îlet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Plaquemines et Valence et désignés par les Nos 23, 24, 25 et 26. Les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No 26 forme l'encoignure des rues Valence et Chestnut.
Conditions comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant N. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11août—11 14 28 sept 4 11

MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS CONVENABLES SPÉCIALEMENT POUR DES JARDINIERS OU DES HORTICULTEURS.
SUCCESSION DE JOHN PETER GAERDNER. No. 84—COUR CIVILE PAROISSE D'ORLÉANS.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 octobre 1880, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, section B, en date du 24 août 1880, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
Neuf terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H et K, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 240, borné par les rues Dauphine, Grandshommes, Mazant, Bourgogne ou Craps et France, et qui sont décrits comme suit, selon le plan annexé à l'inventaire enregistré dans la dite succession, savoir:
Le lot K mesure 44 pieds de face rue Craps sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les lots D, E, F, G et H mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Mazant, sur 120 pieds de profondeur.
Le lot A forme le coin des rues Dauphine et Mazant et mesure 27 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot B mesure 65 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Le lot C mesure 28 pieds de face rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Le tout à vendre en bloc ou séparément.
Conditions: Comptant
L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
25août—25—1,8,15,22sept—2oct.

PAR HOEY, & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété-Cottage à deux corps de logis à l'encan
Succession de Sarah S. Gillan, épouse décédée de Francis Gillan—No 245—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY et O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1880, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Dennis, Dryades, Première et Seconde, désigné par le lot No 8 et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Dennis, sur 125 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double à un étage, connue par les Nos 630 et 630 1/2 de la rue St Dennis, près du marché de la rue Seconde, de l'église St-Francis et de la ligne des chars urbains de la rue Dryades qui passe devant.
Conditions de la vente—Comptant, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. Castell, notaire.
5 sept—5,18,25 oct2,9

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de deux pour commerce et de résidences de choix. Le magasin en briques à quatre étages, No 44 de la rue St-Charles, immédiatement en face de l'Hotel St-Charles.
La jolie résidence cottage en bois, avec deux terrains, No 338 rue St André entre celles St Charles et Prytanée.
Deux grands terrains avec bâtisses, rue St-Claude, près de l'église de St Augustin.
Cottage en bois No 256 rue Bienville.
No 8707—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane
Dans affaire de Jos. Larrogue vs la New Orleans Savings Institution.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp, SAMEDI, 18 septembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane, en date du 14 mai 1879, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Cet emplacement de choix pour commerce, le magasin en briques à 4 étages, No 44 rue St-Charles, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Camp, Commune et Gravier. Le lot mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, 77 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Gravier, 81 pieds 4 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune sur une largeur de 22 pieds 2 pouces dans le fond. Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui constituent le magasin en briques à 4 étages No 44 rue St Charles. Le magasin est loué à bail jusqu'au 30 septembre prochain à M. Frank Wittum, à raison de $1500 par an. Au devant de la propriété se trouve un beau verandah en fer, ce qui ajoute au confort et à l'aspect. Il est situé immédiatement en face de l'hotel St Charles, ce qui en fait sans exception un emplacement très désirable sur cette rue populaire pour affaires de tous genres.
2° Une résidence cottage en bois No 338 rue St André, avec deux terrains, dans l'îlet borné par les rues St-André, Joséphine, Prytanée et St-Charles mesurant 60 pieds 1 pouce et 10 lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la rue St Charles 133 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Prytanée, sur 60 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une résidence confortable cottage en bois à un étage, ayant 4 chambres dans le corps de logis principal cuisine et dépendances. Le quartier est bien amélioré et parfaitement comme il faut, la propriété se trouve entre les deux lignes de chemin de fer des rues St-Charles et Prytanée, à proximité des églises, écoles et marchés. Il en sera donné possession le 1er octobre.
3° Les deux grands terrains et partiellement améliorés désignés par les lots Nos 273 et 275, rue St Claude, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Tremé, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent de vieilles bâtisses en briques et en bois. Il en sera donné livraison immédiatement.
4° Le cottage et magasin en bois à un étage désigné par le No 256 de la rue Bienville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Villeré et Robertson. Le lot mesure 20 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 139 pieds 5 pouces sur une ligne de côté et 139 pieds 4 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Il en sera donné possession immédiatement.
Termes et conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs et pour le reste un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs pourront, s'ils le veulent, payer comptant les frais d'encanteur pour annonce et vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. Hero notaire aux frais des acquéreurs.
28août—28 et 29 sept 4 5 11 à la vente

Un placement très avantageux.
Dans la maison en briques à trois étages, No 21 rue Dauphine, entre celles Canal et Douane.
Vente positive avec le consentement des parties.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 14 septembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan avec le consentement des parties pour payer un jugement:
La maison en briques à trois étages solidement bâtie et solidement construite, désignée par le No 21 de la rue Dauphine, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dauphine et Bourbon. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles, attenant dans le fond à une construction sur la rue Douane. La maison est de construction moderne et contient corridor, deux chambres richement finies, salle à manger, cuisine et autres commodités au premier étage. Deux magnifiques appartements, corridor, chambre à bain chambres sur les galeries au deuxième; troisième étage cour pavée et citerne, gaz et waterworks. Sur le devant se trouve une magnifique verandah en fer. Sa situation centrale et sa proximité de nos nombreux attraits de la rue Canal, en font une maison souhaitable comme résidence de famille ou pour un homme de profession. Le bail actuel expire le 30 septembre au taux de $1600 par an. L'époque de livraison en sera donnée au locataire est autorisé de garder la maison.
Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit pour billet spécialement garanti par hypothèque et privilége de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant et les améliorations devant être assurées et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets, qui en outre devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devra payer les frais d'encanteur pour annonce et de commission pour vendre la propriété. Un dépôt de 10 pour cent en sus du prix de vente sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Thos. Guyol, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28, 29 Sept. 4 5 11—au 18 sept.

PAR CHAS. H. REED.
UNE MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES ENCOIGNURES DES RUES QUATRIÈME ET MAGASINS.
UN PETIT COTTAGE SUR LA RUE CONSTANCE PRÈS LA RUE TROISIÈME.
UNE PETITE PROPRIÉTÉ SUR LA RUE TROISIÈME PRÈS LA RUE CONSTANCE.
Succession de Louis Fassel—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 46.
PAR CHAS. H. REED, encanteur—No 128 rue Gravier. Il sera vendu à l'encan LUNDI, 20 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C siégeant en place de l'Honorable H. L. Lazarus juge de la dite cour Division E, signé en date du 20 août 1880 les propriétés dans l'affaire ci-dessus à savoir:
1° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No — borné par les rues Magazine, Constance, anciennement Live Oak, Quatrième et Washington, et le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan de C. A. Hedden voyer, daté du 29 novembre 1848 et déposé en l'étude de J. L. Beard anciennement notaire et mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur et façade de 126 pieds 8 pouces 5 lignes à la rue Quatrième, formant aussi le coin des dites deux rues. Les améliorations comprennent une maison, en bois recouverte en ardoises à deux étages et de deux corps de logis à peu près 8 chambres de chaque côté avec les dépendances usuelles et connue par les Nos. 744 et 746 rue Magazine.
2° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, désigné par le lot E de l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Deuxième et Troisième, mesurant 145 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 66 pieds. Ledit lot est formé d'une portion des lots 11 & 12 d'après un plan dudit îlet dressé par W. T. Thompson, voyer en date du 22 mai 1844. Les améliorations comprennent une petite résidence cottage désignée par le No — de la rue Constance.
3° UN LOT dans le même îlet que le lot ci-dessus connu par la lettre C du même plan et également formé d'une portion des lots 11 & 12. Le dit lot mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65 pieds. Les améliorations comprennent un cottage avec les dépendances ordinaires désigné par le No 172 de la rue Troisième. Voyez les plans à la Bourse.
Conditions—Comptant. Un dépôt sera requis sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. Kohn, notaire aux frais de l'acquéreur.
21 août—21, 24, 28, sept 4, 11, 18, 19

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.
Capital payé.......... $500,000
Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt		$388,272 46
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 70	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p cent	49,568 90—$348,360 69	
Profits nets		39 912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	167,571 44
	$560,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.
Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées. Des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 59 rue du Camp.
JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	R. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	M. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
B. Bisso,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Simms,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emery Clapp,
R. E. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

23 janv—1an.